

AIDE A L'AUTO-EVALUATION ET EVALUATION PROSPECTIVE DU PROJET PILOTE « MEDIATION SPORTIVE

Comment une Municipalité répond-elle à différents clubs de sport qui sollicitent des ressources adaptées leur permettant de faire face aux réalités nouvelles des pratiques de sports collectifs ? Comment évaluer une politique publique, de manière participative et en cours de mise en œuvre ?

**EQUIPE DE
RECHERCHE-
ACTION**

HETS-FR

- Marie-Claire Rey-Baeriswyl, professeure à la HEF-TS (responsable)
- Karin Zürcher & Sophie Cattin, collaboratrices scientifiques

Service de la jeunesse et des loisirs

- Estelle Papaux, cheffe de service
- Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse
- Mirko Locatelli, médiateur sportif

**COORDONNEES
POUR DEMANDE
D'INFOS**

[Marie-Claire.Rey-
Baeriswyl@hefr.ch](mailto:Marie-Claire.Rey-Baeriswyl@hefr.ch)

CALENDRIER

2009-2011

FINANCEMENT

Service de la jeunesse et des
loisirs de la Ville de Lausanne



1

CONTEXTE

En 2007, le Forum consultatif de l'Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne fait le constat de différentes réalités : augmentation constante des effectifs des jeunes sans compensation d'un accroissement proportionnel du nombre de bénévoles ni d'une plus grande coopération des parents ; une gestion administrative et un encadrement des jeunes de plus en plus exigeant (au niveau du temps notamment) ; diverses situations complexes de jeunes confrontés à l'exclusion ou à la violence qui mettent certains clubs en difficulté (pas toujours en mesure de proposer une prise en charge sociale de qualité).

Suite à ces constats et à une interpellation de la Municipalité de

Lausanne par plusieurs clubs sportifs, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation de la Ville de Lausanne répond par la mise sur pied d'un « Projet-pilote de Médiation sportive », pour une période de deux ans, articulée autour de 3 axes :

- prévention, dans le but de faciliter l'identification de comportements à risque (violence, dépendances, racisme, etc.) et de développer des stratégies de réponse ;
- médiation, afin d'intervenir en situations de crise et de contribuer à la recherche d'une solution adéquate tant pour le jeune que pour le club ou les parents ;
- orientation, pour donner accès à des ressources de l'environnement tant aux jeunes en les référant à des structures socio-sanitaires adaptées qu'aux entraîneurs en proposant des formations consolidant leur rôle éducatif.

La mise en œuvre de ce projet pilote manifeste le souci politique de favoriser l'intégration sociale en utilisant l'espace régulé qu'est la pratique d'un sport organisé et en s'appuyant sur les compétences d'agir de tous les acteurs.

FINALITES

La R-I entend rendre compte d'une politique publique (projet pilote) qui promeut une forme d'intervention sociale innovante. Elle veut documenter et fournir des bases permettant de statuer sur la poursuite et/ou le développement de la Médiation sportive, son éventuelle mutation en un service pérenne de la Ville de Lausanne

2

OBJECTIFS

La recherche-intervention est constituée de 3 types d'évaluations, articulées dans une approche développementale, avec des objectifs complémentaires :

1. Aide à l'auto-évaluation, formative :

- Fournir les informations pertinentes pour améliorer l'intervention en cours;
- Co-construire des instruments de mesure, des indicateurs ;
- Accompagner l'implantation de la MS et des partenariats ;
- Permettre un suivi en continu pour ajuster et piloter de manière à faire correspondre les prestations fournies aux besoins identifiés des acteurs/trices.

2. Evaluation interactive, multi-regards :

- Solliciter et croiser les perspectives de plusieurs types d'acteurs/trices concerné-e-s (dirigeants de clubs, sportifs, jeunes, entraîneurs, familles, etc.) ainsi que celles des professionnel-le-s porteurs/euses de l'intervention (responsables, professionnels, services de la Ville)
- Contribuer à rendre visible ce nouveau service et à engendrer des formes de collaboration, par le fait de mobiliser les acteurs/trices concerné-e-s.

3. Evaluation prospective et stratégique :

- Permettre d'élaborer un concept d'intervention (logiques, prestations, adapté aux réalités et aux bénéficiaires rencontrés (demandes et besoins)
- Construire des perspectives de développement en fonction des confirmations ou enseignements issus des deux phases précédentes.

WDEMARCHE,
ETAPE,
METHODES

Démarche :

La recherche-intervention réalisée en cours d'implémentation, éclaire les réalités vécues et les défis qui se posent en termes de prévention, de promotion de la santé et d'intégration sociale. A partir des perceptions des acteurs concernés, la R-I décrit et analyse les situations sur lesquelles la MS est appelée à intervenir et les processus de collaboration mis en place. Elle constitue une typologie des situations d'intervention et des thématiques emblématiques. A partir de là, elle vérifie la pertinence des activités menées aux problématiques cibles et aux modes d'utilisation (visibilité et accessibilité) dans l'optique de concevoir des ajustements et d'identifier des perspectives de développement.

Méthode :

Chaque étape développe ses méthodes (essentiellement qualitatives) et instruments spécifiques.

1. Aide à l'auto-évaluation formative

- Dispositif écrit d'évaluation auto administré en continu (instrument de saisies et d'analyse des activités en cours) ;
- Coaching évaluatif sur la base des saisies (analyses évaluatives permettant de questionner et guider le développement de la MS : réajustements, confirmations, abandon d'activités).

2. Évaluation interactive, multi-regards

- Questionnaire électronique envoyé à quatre publics concernés différents (partenaires ; clubs de sport ; équipes sportives et jeunes ; parents, responsables technique et dirigeants).

3. Évaluation formative-prospective

- Atelier de réflexion collective : processus d'analyse critique et prospective guidé, des résultats obtenus dans les évaluations précédentes (base d'une décision politique).

Un Comité de pilotage a conduit la R-I.

DISPOSITIFS DE
COLLABORATION

EFFETS
IN/ATTENDUS DE LA
RECHERCHE

La recherche-intervention rend compte des activités et logiques mises en œuvre dans la phase pilote ainsi que de leurs pertinences aux besoins et réalités des clubs et des familles ;

Un concept co-élaboré, définit les logiques, les prestations et les

méthodes de la Médiation sportive.

VALORISATIONS

Rey-Baeriswyl, M-Cl., professeure, en collaboration avec Cattin, S., collaboratrice scientifique, rapport de recherche, « Evaluation du projet pilote de Médiation sportive », Recherche commandée par la Municipalité de Lausanne - Service de la jeunesse et des loisirs, Givisiez, avril 2011



Service de la jeunesse et des loisirs

©www.lausanne.ch/sjl

17 avril 2018//AH